



Pour faire bouillir de l'eau à l'intérieur, vous pouvez sans risque utiliser :

- la bouilloire électrique ou la cuisinière électrique (si disponible);
- le microonde (en faisant chauffer l'eau dans un récipient compatible jusqu'à ce qu'elle chauffe à gros bouillons).

Si vous devez faire bouillir de l'eau à l'extérieur, assurez-vous que l'appareil utilisé se trouve dans un endroit bien ventilé et à l'écart de portes et de fenêtres.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

###

**Personne-ressource pour les médias :**

Charmaine Deogracias  
Gestionnaire des communications  
Ministère de la Santé  
867-975-5712  
[cdeogracias@gov.nu.ca](mailto:cdeogracias@gov.nu.ca)

ᐃᓪᓃᓐᓃᓐ ᓄᓐᓃᓐᓃᓐ ᐃᓄᓐᓃᓐ ᐃᓄᓐᓃᓐ ᐃᓄᓐᓃᓐ ᐃᓄᓐᓃᓐ ᐃᓄᓐᓃᓐ ᐃᓄᓐᓃᓐ [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
Inungnun Aanniaqtailinikut Unniudjutit hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuittullu uvani [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).  
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au [www.gov.nu.ca](http://www.gov.nu.ca).

Communications